

# TROPHÉE DES DAMES 2026

## REGLEMENT DES RENCONTRES

### **CLUBS PARTICIPANTS**

- Ces rencontres interclubs sont ouvertes aux joueuses séniors (*> 50 ans*) des 10 Clubs suivants :
  - *Cognac, La Jarne, La Prée, La Palmyre, La Vallade, Oléron, Rochefort, Royan, Saintes, Trousse-Chemise (Ré)*.
- Les joueuses participantes doivent être licenciées dans leur Club.

### **CALENDRIER**

- Ce trophée se déroulera sur 10 rencontres et sur 2 ans.
- Chaque Club recevra une fois à domicile :
  - *En 2026 : La Rochelle - La Vallade- Royan- Ré- Oléron*
  - *En 2027 : Cognac- La Palmyre- La Jarne- Saintes- Rochefort*
- Les rencontres s'échelonneront de mars à novembre (hors période estivale de juillet et août) et selon un calendrier précis établi par les capitaines de chaque Club, en accord avec leurs responsables respectifs en début d'année.

### **FORMULES de JEU**

- Une formule de jeu différente sera proposée à chaque rencontre :
  - 10 lieux = 10 formules
- Pour 2026, 5 rencontres et les formules de jeu sont les suivantes :
  - *La Prée* : Chapman (18 trous)
  - *La Vallade* : Pitch & Putt en individuel, stroke-play limité à 6 coups
  - *Oléron* : Stableford individuel (9 trous + 9 trous compact) sous réserve de possibilité de comptage (TBC)
  - *Royan* : Scramble (18 trous)
  - *Trousse-Chemise* : 4BMB (2x9 trous)
- Pour 2027, 5 rencontres les formules de jeu retenues sont les suivantes :
  - *Cognac* : Chapman (18 trous)
  - *La Jarne* : Scramble (18 trous compact L'Otus)
  - *La Palmyre* : Foursome (2x9 trous)
  - *Saintes* : 4B2MB cf Coupe Harmonie (18 trous)
  - *Rochefort* : Greensome (18 trous)
- Chaque année, l'attribution Club / Formule peut être revue, d'un commun accord avec l'ensemble des Capitaines.

## **PRECISIONS SUR CHAQUE FORMULE DE JEU**

- *Tous les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36.*
- **Scramble** : toutes les joueuses de l'équipe tapent leur propre balle à l'emplacement où se trouve la meilleure balle. (Parties de 4, 2 équipes de 2).
- **Foursome** : les joueuses jouent alternativement la même balle jusqu'à la fin du trou. Une joueuse de l'équipe débutera sur tous les trous pairs, l'autre sur les trous impairs. (Parties de 4, 2 équipes de 2).
- **Chapman** : les deux joueuses prennent le départ du trou. Sur le 2<sup>ème</sup> coup, la joueuse A jouera la balle du joueur B et inversement. A partir du 3<sup>ème</sup> coup, la meilleure des deux balles est choisie pour être jouée alternativement par A et B. (Parties de 4, 2 équipes de 2).
- **Pitch & Putt** (Parties de 3 ou 4 en individuel), stroke play, limité à 6 coups
- **Greensome** : les 2 joueuses jouent chacune une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle. (Parties de 4, 2 équipes de 2).
- **4 balles 2 meilleures balles** : chaque joueuse de l'équipe joue sa balle pendant l'intégralité de la partie. Sur chaque trou, on retiendra les 2 meilleurs scores en net et en brut pour l'équipe. (1 équipe de 4 par partie). Cf *Coupe Harmonie*)
- **4 balles meilleure balle** : chaque joueuse d'une équipe joue sa balle pendant l'intégralité de la partie. Sur chaque trou, on retiendra uniquement le meilleur score en net et en brut pour l'équipe. (Parties de 4, 2 équipes de 2).

## **INSCRIPTIONS**

- Chaque Club participant enverra au Club organisateur la composition de ses équipes, au plus tard 8/10 jours avant la rencontre, en précisant : noms, index et n° de licence.
- L'index pris en compte sera celui de la joueuse à la date limite d'inscription soit 5 jours avant la date de chaque rencontre.

## **ORGANISATION**

- Le Club organisateur se charge de faire les départs et de les communiquer aux Capitaines des Clubs participants au maximum la veille de la rencontre.
- Il veille à proposer des parties équilibrées et faire se rencontrer des équipes à index cumulés équivalents.
- Les départs se feront de préférence le matin vers 9h/9h30, et en shot-gun, afin de permettre aux participantes d'assister toutes ensemble à la remise des prix.

- Le Club qui reçoit organise l'accueil des joueuses, le briefing, précise les règles locales spécifiques, propose un déjeuner (si possible), la remise des prix et petit cocktail ou verre de l'amitié.
- Les cartes remises aux joueuses / équipes indiqueront les points rendus par trou.
- Dans le cas de match par équipe, le nombre de coups rendus correspondra aux  $\frac{3}{4}$  de la différence d'index (arrondi à l'entier supérieur), et donnés dans l'ordre de difficulté des trous (du plus difficile au moins difficile).
- Toute joueuse qui s'engage à participer à une rencontre est tenue de partager celle-ci jusqu'à la fin. En cas de scratch en milieu de match, la joueuse / l'équipe sera disqualifiée et son match perdu.
- Les matchs ne peuvent être interrompus, excepté en cas d'orage.

## **COMPTAGE DES POINTS SELON LES FORMULES**

- 4 équipes ou 8 joueuses max par Club.
  - *En double et par Club*, seuls les scores des 2 meilleures équipes en brut et 2 meilleures équipes en net seront retenus.
  - *En simple et par Club*, seuls les scores des 4 meilleures joueuses en brut et 4 meilleures joueuses en net seront retenus.
- *Le Brut prime sur le Net et ne peut être cumulé par une même équipe*
- *La Préé* : Chapman (18 trous).
  - $18 \times 4 = 72$  joueuses, 36 équipes de 2.
  - 4 équipes (max) par Club.
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*
- *La Vallade* : Pitch & Putt individuel (18 trous).
  - $18 \times 4 = 72$  joueuses. 18 parties de 4 joueuses en individuel.
  - 8 joueuses (max) par Club.
  - Stroke-play, limité à 6 coups max par trou.
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*
- *Oléron* : Stableford individuel (9 trous + 9 trous compact).
  - 8 joueuses (max) par Club.
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*
- *Royan* : Scramble (18 trous).
  - Somme des index par équipe > 36.
  - $18 \times 4 = 72$  joueuses, 36 équipes de 2.
  - 4 équipes (max) par Club.
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*
- *Trousse-Chemise* : 4BMB (2×9 trous).
  - $9 \times 4 = 36$  joueuses, 18 parties de 2.
  - 2 équipes par Club (si départ en shotgun)
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*

- *Cognac* : Chapman (18 trous).
  - $18 \times 4 = 72$  joueuses, 36 équipes de 2.
  - 4 équipes (max) par Club.
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*
- *La Jarne* : Scramble (18 trous compact L'Otus).
  - Somme des index par équipe > 36.
  - $18 \times 4 = 72$  joueuses, 36 équipes de 2.
  - 4 équipes (max) par Club.
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*
- *La Palmyre* : Foursome (2×9 trous).
  - $9 \times 4 = 36$  joueuses, 18 équipes de 2.
  - 2 équipes par Club (si départ en shotgun)
  - *Points : 1ère = 5pts, 2ème = 4pts, 3ème = 3pts, ... 5ème = 1pt.*
- *Saintes* : 4B2MB (18 trous).
  - Chaque équipe est composée de 1 H + 3 F (cf Coupe Harmonie).
  - 72 joueurs/ joueuses, 18 équipes de 4.
  - 2 équipes max par Club.
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*
- *Rochefort* : Greensome (18 trous).
  - $18 \times 4 = 72$  joueuses, 36 équipes de 2.
  - 4 équipes (max) par Club.
  - *Points : 1ère = 10pts, 2ème = 9pts, 3ème = 8pts, ... 10ème = 1pt.*
- Pour les rencontres par équipe de 2, et dans le cas d'un nombre impair d'équipes, il y aura 2 départs de 3 joueuses, la capitaine qui reçoit et sa partenaire se partageant entre 2 équipes adverses (au recording les joueuses de l'équipe divisée annoncent leurs résultats pour que leurs scores soient comptabilisés sur une seule carte).
- Les résultats de chaque rencontre sont annoncés le jour même, et envoyés par mail par le Club organisateur aux autres Capitaines.
- La feuille des résultats est mise à jour à chaque rencontre et sera envoyée par la capitaine qui reçoit à la personne responsable du comptage général : Claudine Brun (Trousse-Chemise).

## **REMISE DES PRIX**

- *Pour les rencontres en simple :*
  - La 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> joueuse en brut, et la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> en net seront récompensées (4 prix). Le brut prime sur le net.
- *Pour les rencontres en double :*
  - La 1<sup>ère</sup> équipe en brut et la 1<sup>ère</sup> en net seront récompensées (4 prix). Le brut prime sur le net.
- *Pour les rencontres par 4 :*
  - L'équipe 1<sup>ère</sup> en brut sera récompensée (4 prix).

## **PHASE FINALE**

- A l'issue de la dernière rencontre de *l'année 1*, le Club qui aura totalisé le plus de points en brut sera déclaré vainqueur provisoire du Championnat (brut).
- Sur le même principe, le Club qui aura totalisé le plus de points en net sera déclaré vainqueur provisoire du Championnat (net).
- A l'issue de la dernière rencontre de *l'année 2*, le Club qui aura totalisé le plus de points en brut au cumul des 2 années sera déclaré vainqueur du Trophée des Dames (brut).
- Il lui sera remis un Trophée qu'il remettra en jeu l'année d'après pour un nouveau tour sur 2 ans.
- Sur le même principe, un deuxième Trophée sera remis au Club vainqueur en net, également remis en jeu pour la saison suivante.
- En cas d'égalité (en brut / en net), le départage se fera sur le plus grand nombre de places de 1<sup>er</sup> par rencontre, puis de 2<sup>ème</sup>...

## **DRESS CODE**

- A Chaque Club de choisir un dress code distinctif des autres. Et à chaque rencontre, les joueuses participantes devront porter le dress code de leur Club respectif.

## **TARIFS**

- Chaque club doit négocier avec son directeur en début d'année le montant du green-fee pour la saison et des droits de jeu et les communiquer à l'ensemble des Capitaines des Clubs.
- Une fois communiqués, ces tarifs ne pourront plus être changé en cours d'année.
- Chaque Club organisateur proposera selon ses possibilités de restauration une formule de déjeuner, de collation ou de verre de l'amitié.

## **COMITE D'ARBITRAGE**

- Un comité est nommé en début de chaque saison pour 2 années, chargé de régler si besoins les questions particulières qui peuvent se présenter et les éventuels conflits ou désaccords.
- Pour 2026/2027 sont nommées : Sophie Mesnier (La Prée), Claudine Brun (Tousse-Chemise), Pascale Venin (Saintes).
- Il pourra être reconduit ou renouvelé pour 2028/2029 si souhaité.